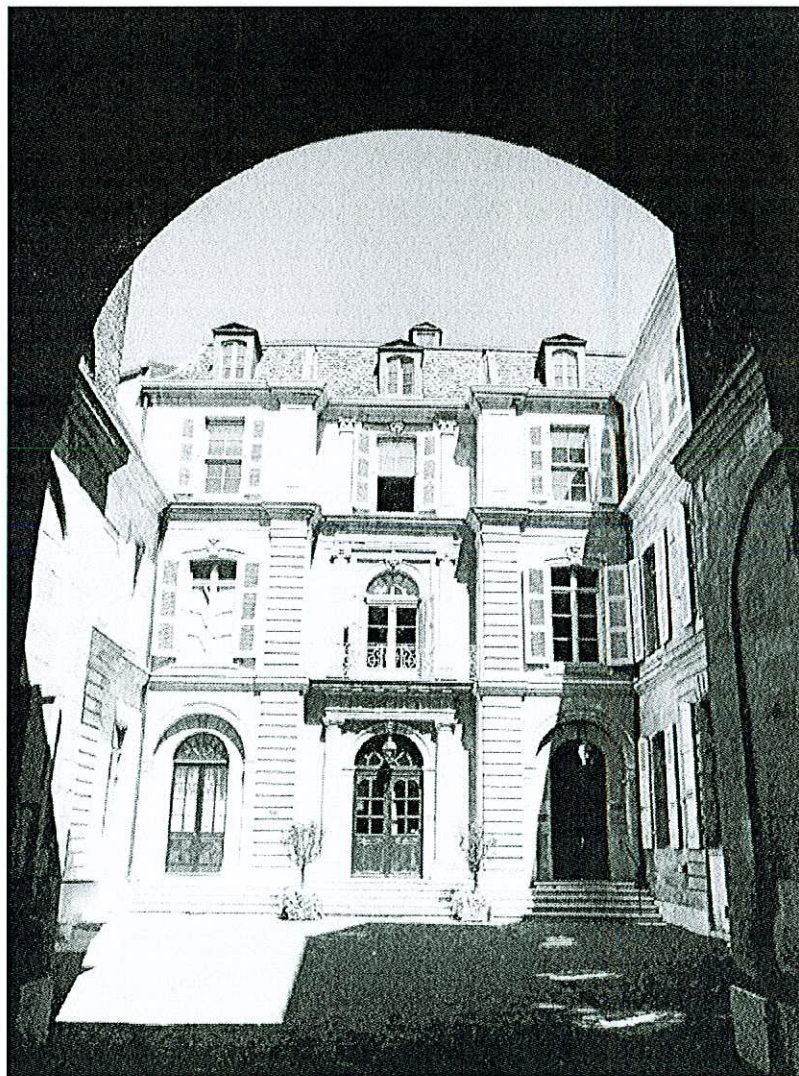
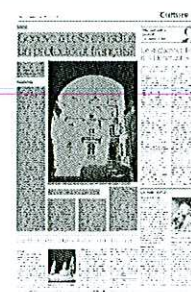


Livre

Genève a-t-elle constitué un protectorat français?



L'ancien hôtel du Résident de France, qui abrite aujourd'hui la Société de lecture. PASCAL FRAUTSCHI



Fabrice Brandly sort «Le nain et le géant», sur la difficile relation entre Genève et la France au XVIII^e siècle

Etienne Dumont

Quand Laurent de Chauvigny arrive à Genève, en 1679, il lui faut se contenter de peu. Le premier résident de France loge dans la maison Grenus-Pelissari. Son appartement privé se contente de trois pièces en forme de L. C'est en 1743 que ses successeurs s'installeront dans l'actuel 11, Grand-Rue. Un beau bâtiment bâti aux frais de la princesse, autrement dit de la République, pour plus de 200 000 livres. Une fortune!

Si Chauvigny n'a fait que passer, d'autres prendront sa place pour représenter Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, la Convention et le Directoire. Ce sont les yeux de la France, qui bénéficie de l'exclusive diplomatique. Il n'y aura pas d'autre résident. Genève n'a pas saisi la perche que tendait

Londres en 1715, en proposant un ambassadeur en contrepois.

Que déduire de cette présence forte que symbolise pour le peuple une chapelle catholique accordée pour des raisons diplomatiques? L'histoire classique a vu la reconnaissance d'un Etat lilliputien par la principale puissance européenne. Des chercheurs plus récents ont parlé de protectorat. Fabrice Brandly, qui vient de donner *Le nain et le géant*, revient en arrière. Le droit international du XVIII^e siècle se veut formel. Pour le théoricien Emer de Vattel, «une petite République n'est pas moins un Etat souverain que le plus puissant Royaume.»

La pratique va certes affaiblir les principes. N'oublions pas que les élites genevoises, durant tout le siècle, vont solliciter la France comme la Sardaigne ou Berne pour mater les révoltes bourgeoises et populaires. Il y aura donc des empiètements. Mais, dans son long ouvrage, très bien documenté, le chercheur relativise les conflits. Les résidents ne sont du

reste pas des grands seigneurs, envoyés par Versailles chez des bouseux. Au contraire! Il s'agit de bons fonctionnaires, aux moyens financiers limités face aux fortunes des oligarques genevois. Le récit, donné par Brandly, d'une fête de 1751 se révèle éclairant. Elle va ruiner le résident sous l'œil apitoyé de ses hôtes d'un soir.

Genève se défend par ailleurs bien. Son gouvernement le fait pied à pied, ne laissant rien passer. Il faut voir ses élites se battre pour qu'aucun titre ne leur soit ôté. Entre Messieurs et Magnifiques Seigneurs, il y a un monde. Un abîme que le Petit Conseil se fera un plaisir de rappeler au plénipotentiaire de Lautrec en 1737.

Conclusion, *Le nain et le géant* est un bon livre. Un peu ardu. Il se situe dans la même collection que l'excellent *La police de la République* de Marco Cicchini.

«**Le nain et le géant**», de Fabrice Brandly aux Presses universitaires de Rennes.

Boom historique local

● Est-ce la faute à Rousseau? L'histoire genevoise a connu un boom cette année. Il suffit de rappeler, chez Slatkine, *Rousseau 1712, la naissance ou Rousseau 1762, orages*, des ouvrages collectifs mitonnés par l'Association pour l'étude de l'histoire régionale (AEHR).

Parmi les nouveautés dont il faudra reparler un jour, citons *La SIP, 150 ans de mécanique de précision*. Le livre aurait pu rester très sec. Ses auteurs (et

pour une fois les graphistes!) ont su raconter l'histoire de la Société genevoise d'instruments de physique de manière attrayante. Ce pavé de 298 pages est distribué par Infolio.

L'Histoire des transports publics dans le canton de Genève en arrive, elle, au tome II. Ce volume traite de la première partie du XX^e siècle. On peut le trouver aux Editions du Tricornet. C'est du lourd et de l'épais. Il y en a 428 pages. **E.D.**